

Vos questions / nos réponses

Dependance codeine.

Par [Profil supprimé](#) Postée le 07/10/2015 17:32

Bonjour,

Ma maman prend de la codeine depuis 15 ans.

Elle a eu une maladie génétique le keratokone.

Violents maux de tête il n'y a que la codeine qui la soulage.

Elle a été greffé en 2006/2008 suite aggravation de la maladie et perte vision. Malgré les greffes elle a gardé des troubles de vision, des hyper sensibilité à la lumière de type photophobie et des migraines ophtalmiques.

Le soucis c'est qu'elle a voulu diminuer un peu les doses.

Elle a fait des symptômes de manque angoisses tremblements insomnies.

Le généraliste veut la sevrer mais ne prend pas en compte les douleurs liées à la photophobie et les migraines quotidienne.

Elle pense que la codeine et le manque sont responsables des troubles. Nous ne partageons pas cet avis. Chaque sortie au soleil ou lumières fortes provoquent douleurs tout comme la fumée les odeurs fortes...

Elle se sent bien seule face à ses crises de manque et ne sait pas quoi faire entre les crises de manque et la douleur.

Qui peut elle consulter pour une aide plus importante ? Quel est votre avis sur le sujet ?

Cordialement.

M. ETIENNE

Mise en ligne le 08/10/2015

Bonjour,

Une dépendance à la codéine s'est installée chez votre mère. Les symptômes auxquels elle se confronte lorsqu'elle essaie de diminuer sa consommation traduisent cet état de dépendance physique, et il est aussi possible que cela soit combiné à tout cela son mal-être, ce dernier pouvant se traduire de différentes manières (angoisses, psychosomatique, etc.).

Il apparaît dans tous les cas nécessaire qu'elle puisse évoquer sa situation avec un professionnel spécialisé et à l'écoute de sa situation dans sa globalité. Nous vous indiquons ci-dessous les coordonnées d'un centre d'addictologie où des médecins addictologues, par exemple, pourront l'accompagner dans son souhait de diminution ou d'arrêt de la codéine. Cette aide est gratuite et confidentielle. Au delà de cette possibilité d'aide, sachez qu'il existe aussi les centres anti-douleur qui peuvent représenter aux aussi une aide adaptée. Nous vous invitons à évoquer ce type de prise en charge, que ce soit auprès de son généraliste ou de l'équipe du centre d'addictologie. Vous trouverez enfin ci-dessous un second lien vous indiquant les coordonnées de "maladies rares info services", que votre mère ou vous même pouvez contacter pour parler du keratokone.

Si vous ou votre mère désirez évoquer de manière plus approfondie cette situation, que ce soit dans le but d'avoir un soutien ou des conseils, n'hésitez pas à nous recontacter. Nous sommes joignables via le Chat (dans la colonne de droite de la page d'accueil de notre site internet), ou par téléphone tous les jours de 8h à 2h au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Centre d'addictologie du Centre Hospitalier de Roanne

28, rue de Charlieu - B.P. 511
Centre hospitalier général
42300 ROANNE

Tél : 04 77 44 38 69

Site web : www.ch-roanne.fr/service-13-addictologie.html

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 17h - le mercredi de 13h à 17h

Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 18h

[**Voir la fiche détaillée**](#)

En savoir plus :

- [**Maladies rares info services**](#)